



La santé & la sécurité des salariés priment sur la reprise d'activité

Le 03/06/2020

Depuis le 11 mai 2020, à la suite des annonces gouvernementales la reprise d'activité est mise en place dans beaucoup de secteurs économiques et cela alors que la pandémie est loin d'être enrayerée.

Depuis le début de la crise sanitaire la filiale du groupe la Poste, Médiapost, a cessé ses activités et les salariés ont été mis en chômage partiel à 84% de leur salaire.

Le choix de la filiale de cesser ses activités qui sont non essentielles aux besoins de la population fut pour la CGT une mesure responsable pour protéger les salariés. En revanche, **la CGT avec les salariés a revendiqué que Médiapost contribue au paiement des 16% ainsi qu'à la cotisation patronale** ; le but étant que les salariés ne subissent aucune perte de salaire dans la période de chômage partiel.

La reprise d'activité doit se faire dans des conditions qui respectent la santé et la sécurité des agents dans les plateformes et dans les véhicules des distributeurs :

- **Respect de la distanciation sociale**

- **Désinfection de l'outil de travail**
- **Attribution de masques et gel hydro alcoolique**

Si ces conditions ne sont pas réunies, la CGT appelle les salariés à faire valoir leur droit de retrait afin de se protéger ainsi que leur famille et exiger de l'entreprise à mettre en place toutes les mesures qui s'imposent.










Par ailleurs la reprise d'activité dans cette période met en avant plusieurs revendications, notamment au niveau de l'emploi.

Afin d'assurer un traitement et une distribution de qualité dans des bonnes conditions de travail, **il est impératif d'embaucher de manière pérenne tous les salariés en contrat précaires ainsi que le personnel intérimaire.**

Pour la CGT les salariés de Médiapost ne doivent pas subir les conséquences de la crise sanitaire, les revendications d'avant sont toujours d'actualité et d'autres apparaissent.

Ce sont les salariés qui créent les richesses et ce sont eux qui vont être

le moteur de la relance de l'économie. Pour cela les salariés de Médiapost avec la CGT exigent :

-  **Des emplois en CDI à temps plein.**
-  **Le paiement à 100% lors du chômage partiel.**
-  **L'arrêt de la modulation.**
-  **Le passage en 1-2 pour les distributeurs de plus de 1 ans d'ancienneté.**
-  **Une assurance qui couvre le véhicule et le distributeur pendant sa distribution.**
-  **La prime de panier**
-  **Des augmentations de salaire**
-  **Le décompte de la désinfection des outils sur le temps de travail et non en dehors des vacances.**
-  **L'adéquation du nombre de publicités annoncées avec les prévisions de Médiapost (actuellement, il est largement supérieur).**

Plus nombreux, nous serons plus forts.

Si tu veux faire bouger les choses, c'est le moment de te syndiquer, de faire valoir tes droits et d'en conquérir de nouveaux avec les camarades de la **CGT FAPT !**

